

LE CONFLIT DU TEXTILE DE ROUBAIX-TOURCOING

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Cette mesure fut prise car les affiliés... Le chef de brigade Burbaud a aussitôt...

UNE MANIFESTATION UNITAIRE A ROUBAIX

Les unitaires ont organisé hier après-midi une manifestation à Roubaix, suivie de meeting.

A TOURCOING IL Y EUT FEU DE BENTRES

Dans les usines textiles indépendantes de Tourcoing, 600 ouvriers seulement se sont présentés lundi matin.

UN AUTOBUS A DU REBOUSSER CHEMIN A LA FRONTIERE

Hier matin, à 6 h, un autobus des Barques, à Menin, un autobus plein d'ouvriers...

A WATTELOIS

Hier matin lundi, le travail a repris entièrement aux usines de Watteois.

A CROIX

Le travail a repris hier en totalité, chez les quatre patrons indépendants, de Croix.

DANS LE CANTON DE LANNOY

Par suite de la duchesse de Lys, le chômage fut complet hier à Lannoy.

EN VOULANT DENICHER LES OISEAUX, UN GARÇONNET EST ELECTROCUTE PRES DE CARVIN

Deux garçonnets âgés de 9 et 11 ans, Paul Raspasse et Fenneulle dont les parents habitent cité Notre-Dame-de-Dellivrance à Carvin, s'amusaient dimanche...

ECHOS et CARNET

CALENDRIER - Mardi 7 juillet 1931. Soleil : lever à 5 h 56 ; coucher à 21 h 51.

PREVISIONS DE L'OFFICE NATIONAL

Région Nord : Vent du secteur Ouest, 4 à 8 m/s ; ciel nuageux avec éclaircies et quelques pluies.

RECEPTIONS DU PREFET DU NORD

M. Laherou, préfet du Nord, a reçu hier, M. Larmann, député, avec une délégation de la Fédération des anciens combattants belges.

LE SPECTRE DU PASSES

par Guy de Lussignères

LE TOUBILLON

Dès ce moment, la vie de Vouret fut un tourbillon. Un tourbillon de fêtes, de sports et de jeux.

Le faubourg Saint-Germain encaissait ce jeune homme plat et d'une musculature telle que, par deux fois déjà, son père l'avait menacé de lui couper les vivres.

Laurent était le type même de la plouffe, avec sa petite figure ronde et fraîche, ses allongements de magnifiques yeux d'un bleu profond, ses yeux sous une paire de lunettes d'écaille.

Le jour où Laurent avait joué ensemble dans le parc du château de Lussignères, en grandissant, l'adolescent avait rendu compte que personne au monde ne lui était plus cher que son cousin.

Il n'était pas elle, mais une personne lui ressemblait beaucoup, en plus femme. Elle avait des yeux d'acier, Henri de Saigne.

Cette jeune blonde part également au jeune homme parce qu'elle lui rappelait cette petite Laurette qu'il considérait secrètement comme sa fiancée.

Un soir qu'il se trouvait dans le jardin de la villa de Vouret, il fut arrêté par le général de Romecourt. Elle venait de rentrer de son voyage.

« Tu n'as rien de nouveau à me raconter ? » dit le général de Romecourt. « Non, rien de nouveau, mais j'ai vu de très belles fleurs à Paris, et j'ai acheté un bouquet de roses pour toi. »

« Tu n'as rien de nouveau à me raconter ? » dit le général de Romecourt. « Non, rien de nouveau, mais j'ai vu de très belles fleurs à Paris, et j'ai acheté un bouquet de roses pour toi. »

« Tu n'as rien de nouveau à me raconter ? » dit le général de Romecourt. « Non, rien de nouveau, mais j'ai vu de très belles fleurs à Paris, et j'ai acheté un bouquet de roses pour toi. »

« Tu n'as rien de nouveau à me raconter ? » dit le général de Romecourt. « Non, rien de nouveau, mais j'ai vu de très belles fleurs à Paris, et j'ai acheté un bouquet de roses pour toi. »

La criminelle imprudence de deux aviateurs à Hirson

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

LES PREMIERS SOINS. Ils furent rapidement organisés et les blessés furent aussitôt acheminés vers l'hôpital tout proche.

L'ENQUETE

Le chef de brigade Burbaud a aussitôt commencé l'enquête. Il a recueilli les déclarations des pilotes, à qui la foudre voulait faire un mauvais sort et les a gardés à la gendarmerie, à la disposition du Parquet de Vervins, qui est descendu le soir même à Hirson.

Hier après-midi, M. VALIER, juge d'instruction et M. le Procureur de la République se rendirent sur le terrain. D'autre part, le capitaine de gendarmerie a accompagné au champ Roland M. le commandant GIRARDOT, du centre aérien du Bourget, qui a recueilli sur place les explications de Sandro et Laporte. On s'est dit à ce qu'ils soient inculpés d'homicide par imprudence.

Le 27 juillet, le juge d'instruction a commencé l'enquête. Il a recueilli les déclarations des pilotes, à qui la foudre voulait faire un mauvais sort et les a gardés à la gendarmerie, à la disposition du Parquet de Vervins, qui est descendu le soir même à Hirson.

Hier après-midi, M. VALIER, juge d'instruction et M. le Procureur de la République se rendirent sur le terrain. D'autre part, le capitaine de gendarmerie a accompagné au champ Roland M. le commandant GIRARDOT, du centre aérien du Bourget, qui a recueilli sur place les explications de Sandro et Laporte.

Le 27 juillet, le juge d'instruction a commencé l'enquête. Il a recueilli les déclarations des pilotes, à qui la foudre voulait faire un mauvais sort et les a gardés à la gendarmerie, à la disposition du Parquet de Vervins, qui est descendu le soir même à Hirson.

Hier après-midi, M. VALIER, juge d'instruction et M. le Procureur de la République se rendirent sur le terrain. D'autre part, le capitaine de gendarmerie a accompagné au champ Roland M. le commandant GIRARDOT, du centre aérien du Bourget, qui a recueilli sur place les explications de Sandro et Laporte.

Le 27 juillet, le juge d'instruction a commencé l'enquête. Il a recueilli les déclarations des pilotes, à qui la foudre voulait faire un mauvais sort et les a gardés à la gendarmerie, à la disposition du Parquet de Vervins, qui est descendu le soir même à Hirson.

Hier après-midi, M. VALIER, juge d'instruction et M. le Procureur de la République se rendirent sur le terrain. D'autre part, le capitaine de gendarmerie a accompagné au champ Roland M. le commandant GIRARDOT, du centre aérien du Bourget, qui a recueilli sur place les explications de Sandro et Laporte.

Le 27 juillet, le juge d'instruction a commencé l'enquête. Il a recueilli les déclarations des pilotes, à qui la foudre voulait faire un mauvais sort et les a gardés à la gendarmerie, à la disposition du Parquet de Vervins, qui est descendu le soir même à Hirson.

Hier après-midi, M. VALIER, juge d'instruction et M. le Procureur de la République se rendirent sur le terrain. D'autre part, le capitaine de gendarmerie a accompagné au champ Roland M. le commandant GIRARDOT, du centre aérien du Bourget, qui a recueilli sur place les explications de Sandro et Laporte.

Le 27 juillet, le juge d'instruction a commencé l'enquête. Il a recueilli les déclarations des pilotes, à qui la foudre voulait faire un mauvais sort et les a gardés à la gendarmerie, à la disposition du Parquet de Vervins, qui est descendu le soir même à Hirson.

Hier après-midi, M. VALIER, juge d'instruction et M. le Procureur de la République se rendirent sur le terrain. D'autre part, le capitaine de gendarmerie a accompagné au champ Roland M. le commandant GIRARDOT, du centre aérien du Bourget, qui a recueilli sur place les explications de Sandro et Laporte.

Le 27 juillet, le juge d'instruction a commencé l'enquête. Il a recueilli les déclarations des pilotes, à qui la foudre voulait faire un mauvais sort et les a gardés à la gendarmerie, à la disposition du Parquet de Vervins, qui est descendu le soir même à Hirson.

Hier après-midi, M. VALIER, juge d'instruction et M. le Procureur de la République se rendirent sur le terrain. D'autre part, le capitaine de gendarmerie a accompagné au champ Roland M. le commandant GIRARDOT, du centre aérien du Bourget, qui a recueilli sur place les explications de Sandro et Laporte.

Le 27 juillet, le juge d'instruction a commencé l'enquête. Il a recueilli les déclarations des pilotes, à qui la foudre voulait faire un mauvais sort et les a gardés à la gendarmerie, à la disposition du Parquet de Vervins, qui est descendu le soir même à Hirson.

Hier après-midi, M. VALIER, juge d'instruction et M. le Procureur de la République se rendirent sur le terrain. D'autre part, le capitaine de gendarmerie a accompagné au champ Roland M. le commandant GIRARDOT, du centre aérien du Bourget, qui a recueilli sur place les explications de Sandro et Laporte.

Le 27 juillet, le juge d'instruction a commencé l'enquête. Il a recueilli les déclarations des pilotes, à qui la foudre voulait faire un mauvais sort et les a gardés à la gendarmerie, à la disposition du Parquet de Vervins, qui est descendu le soir même à Hirson.

Hier après-midi, M. VALIER, juge d'instruction et M. le Procureur de la République se rendirent sur le terrain. D'autre part, le capitaine de gendarmerie a accompagné au champ Roland M. le commandant GIRARDOT, du centre aérien du Bourget, qui a recueilli sur place les explications de Sandro et Laporte.

Le 27 juillet, le juge d'instruction a commencé l'enquête. Il a recueilli les déclarations des pilotes, à qui la foudre voulait faire un mauvais sort et les a gardés à la gendarmerie, à la disposition du Parquet de Vervins, qui est descendu le soir même à Hirson.

Hier après-midi, M. VALIER, juge d'instruction et M. le Procureur de la République se rendirent sur le terrain. D'autre part, le capitaine de gendarmerie a accompagné au champ Roland M. le commandant GIRARDOT, du centre aérien du Bourget, qui a recueilli sur place les explications de Sandro et Laporte.

Le 27 juillet, le juge d'instruction a commencé l'enquête. Il a recueilli les déclarations des pilotes, à qui la foudre voulait faire un mauvais sort et les a gardés à la gendarmerie, à la disposition du Parquet de Vervins, qui est descendu le soir même à Hirson.

Hier après-midi, M. VALIER, juge d'instruction et M. le Procureur de la République se rendirent sur le terrain. D'autre part, le capitaine de gendarmerie a accompagné au champ Roland M. le commandant GIRARDOT, du centre aérien du Bourget, qui a recueilli sur place les explications de Sandro et Laporte.

Le 27 juillet, le juge d'instruction a commencé l'enquête. Il a recueilli les déclarations des pilotes, à qui la foudre voulait faire un mauvais sort et les a gardés à la gendarmerie, à la disposition du Parquet de Vervins, qui est descendu le soir même à Hirson.

Hier après-midi, M. VALIER, juge d'instruction et M. le Procureur de la République se rendirent sur le terrain. D'autre part, le capitaine de gendarmerie a accompagné au champ Roland M. le commandant GIRARDOT, du centre aérien du Bourget, qui a recueilli sur place les explications de Sandro et Laporte.

Le 27 juillet, le juge d'instruction a commencé l'enquête. Il a recueilli les déclarations des pilotes, à qui la foudre voulait faire un mauvais sort et les a gardés à la gendarmerie, à la disposition du Parquet de Vervins, qui est descendu le soir même à Hirson.

Hier après-midi, M. VALIER, juge d'instruction et M. le Procureur de la République se rendirent sur le terrain. D'autre part, le capitaine de gendarmerie a accompagné au champ Roland M. le commandant GIRARDOT, du centre aérien du Bourget, qui a recueilli sur place les explications de Sandro et Laporte.

Le 27 juillet, le juge d'instruction a commencé l'enquête. Il a recueilli les déclarations des pilotes, à qui la foudre voulait faire un mauvais sort et les a gardés à la gendarmerie, à la disposition du Parquet de Vervins, qui est descendu le soir même à Hirson.

Hier après-midi, M. VALIER, juge d'instruction et M. le Procureur de la République se rendirent sur le terrain. D'autre part, le capitaine de gendarmerie a accompagné au champ Roland M. le commandant GIRARDOT, du centre aérien du Bourget, qui a recueilli sur place les explications de Sandro et Laporte.

LE MORATORIUM HOOVER LE "DESACCORD" FRANCO-AMERICAIN

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

A propos de la question des dettes de guerre, nous avons dit hier, dans nos dernières éditions, que le Président Hoover, considérant le memorandum français comme inacceptable, le Président s'opposant aux prétentions françaises sur les prestations en nature.

LA DIFFICULTE ESSENTIELLE

On manda de Washington : Le Président Hoover a rejeté les propositions françaises pour donner aux experts techniques toute liberté d'action en ce qui concerne l'exécution du plan Young pour la continuation des paiements en nature.

L'Amérique consent à ce que de tels paiements soient continués, mais elle maintient que les paiements en nature doivent être effectués en dollars, et non en francs ou en livres.

Un haut fonctionnaire de l'administration a qualifié les divergences existant entre les thèses française et américaine comme constituant la difficulté essentielle. Il a déclaré que l'Amérique est déterminée à tenir sur la position Hoover, dans tous ses détails.

NOUVELLE CONFERENCE MELLON-EDGE-PLANDIN. M. P.-E. Flaminio, ministre des Finances, a longuement conféré à la fin de la semaine dernière avec les experts américains, notamment avec M. Mellon et M. Edge, ambassadeur des Etats-Unis à Paris.

Au cours de cet entretien, qui s'est prolongé pendant plusieurs heures, les négociateurs américains et français ont travaillé à rapprocher leurs points de vue respectifs sur les questions de détail, dont le règlement demeure toujours, notamment en ce qui concerne le problème important des prestations.

Sur ce point, nous croyons savoir qu'une formule nouvelle aurait été suggérée, sur laquelle il conviendrait de consulter le gouvernement de Washington.

A l'heure actuelle, il semble que la situation soit la suivante : Le gouvernement américain paraît avoir obtenu le bien-fondé des propositions françaises en ce qui concerne : 1° Le principe du versement du montant de l'annuité incendiaire par l'Allemagne.

2° Les modalités suivant lesquelles pourrait être constitué le fonds de garantie prévu pour le plan Young en cas de moratoire régulier.

LE CONGRÈS RÉGIONAL DES HUISSIERS DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS. Dimanche, à 11 h, s'est tenu dans l'une des salles du Palais de Justice de Boulogne-sur-Mer l'assemblée annuelle des huissiers du ressort de la Cour d'appel de Douai.

Le réunié était présidé sous la présidence de M. Bernard, huissier à Cambrai, président du comité régional et membre du comité central.

Les membres du bureau figurèrent : M. Béguin, vice-président ; Duprez, trésorier ; Poutry, secrétaire ; Charlier, rapporteur ; Journé, Langlard, Bon, etc.

Après la lecture des rapports, M. Bernard, président du comité régional, a prononcé un discours sur le rôle de l'huissier de justice dans la société moderne.

Le congrès a été clos par un banquet très agréable, servi dans une salle de la ville.

GRAVE AFFAIRE DE TRAFIC DES PARIS A AMIENS. Plusieurs commissaires de la brigade spéciale des jeux sont arrivés à Amiens hier matin. Ils ont été reçus par le commissaire de police de la ville.

Les commissaires ont été reçus par le commissaire de police de la ville. Ils ont été reçus par le commissaire de police de la ville.

Les commissaires ont été reçus par le commissaire de police de la ville. Ils ont été reçus par le commissaire de police de la ville.

Les commissaires ont été reçus par le commissaire de police de la ville. Ils ont été reçus par le commissaire de police de la ville.

Les commissaires ont été reçus par le commissaire de police de la ville. Ils ont été reçus par le commissaire de police de la ville.

Les commissaires ont été reçus par le commissaire de police de la ville. Ils ont été reçus par le commissaire de police de la ville.

Les commissaires ont été reçus par le commissaire de police de la ville. Ils ont été reçus par le commissaire de police de la ville.

Les commissaires ont été reçus par le commissaire de police de la ville. Ils ont été reçus par le commissaire de police de la ville.

Les commissaires ont été reçus par le commissaire de police de la ville. Ils ont été reçus par le commissaire de police de la ville.

Les commissaires ont été reçus par le commissaire de police de la ville. Ils ont été reçus par le commissaire de police de la ville.

Les commissaires ont été reçus par le commissaire de police de la ville. Ils ont été reçus par le commissaire de police de la ville.

Les commissaires ont été reçus par le commissaire de police de la ville. Ils ont été reçus par le commissaire de police de la ville.

Les commissaires ont été reçus par le commissaire de police de la ville. Ils ont été reçus par le commissaire de police de la ville.

Les commissaires ont été reçus par le commissaire de police de la ville. Ils ont été reçus par le commissaire de police de la ville.

Les commissaires ont été reçus par le commissaire de police de la ville. Ils ont été reçus par le commissaire de police de la ville.

Les commissaires ont été reçus par le commissaire de police de la ville. Ils ont été reçus par le commissaire de police de la ville.

Les commissaires ont été reçus par le commissaire de police de la ville. Ils ont été reçus par le commissaire de police de la ville.

Les commissaires ont été reçus par le commissaire de police de la ville. Ils ont été reçus par le commissaire de police de la ville.

De grandes manœuvres aériennes nocturnes sur Dunkerque

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Mercredi auront lieu au-dessus de Dunkerque de grandes manœuvres aériennes, dirigées par le maréchal Fétain en personne.

Trois avions du camp d'ennemi survoleront la cité, qui se défendra avec ses pièces d'artillerie.

Un certain nombre d'officiers de réserve sont arrivés à Dunkerque pour participer et commander les manœuvres.

Les avions d'attaque sont arrivés de Reims à Boulogne et à Saint-Inglevert, d'où ils se tiennent prêts à faire leur incursion sur Dunkerque.

Un bâtiment de Cherbourg, « Le Fenil », spécialement aménagé pour l'écoute est arrivé hier lundi.

Le Maréchal présidera également à la Chambre de Commerce la Commission urbaine de protection de la population contre les bombardements aériens.

Les exercices ont pour but de vérifier l'application des mesures susceptibles d'alerter la population en cas de bombardement aérien, soit d'égarer l'assailant en dérobant à ses regards les points vulnérables de la Ville.

L'AUTEUR DU DOUBLE CRIME DE BEHONNE, CONDAMNÉ A MORT. C'est hier que l'Italien Pasquale Passera a répondu de son double crime devant la Cour d'Assises de la Meuse, siégeant au Palais de Justice de Saint-Mihiel.

Dans la nuit du 1er au 2 janvier, Passera, âgé de 35 ans, originaire de Casano-Magno (Italie), assassina, pour la voler, une habitante de Behonne, Mme Udar, née Camille Thery, âgée de 40 ans et la fille de celle-ci, âgée de 15 ans, à coups de barre de fer.

Passera a été condamné à mort. Il a écouté la lecture de l'arrêt sans manifester la moindre émotion.

Ajoutons qu'une scène pénible s'est produite. Quand l'inculpé a été introduit dans la salle d'attente, M. Udar, mari et père des victimes, a voulu s'élancer vers Passera, qui la foule tenue, a empêché la petite fille de s'écrier : « Papa, j'ai peur, Papa ! ». Les gendarmes ont dû l'interpeller.

DIX ANS DE BAGNE A UN OUVRIER AGRICOLE QUI ASSOMMA SON CAMARADE. La Cour d'assises de la Somme a condamné hier à 10 ans de travaux forcés le nommé Paul Leccosoli, âgé de 23 ans, ouvrier agricole.

Le 3 février dernier, après avoir pu pendant toute la journée avec un de ses camarades, nommé Bourquin, Leccosoli vint à la salle d'attente. Bourquin, qui venait de se faire une coupe de cheveux, se pencha vers Passera, qui la foule tenue, a empêché la petite fille de s'écrier : « Papa, j'ai peur, Papa ! ». Les gendarmes ont dû l'interpeller.

Le 3 février dernier, après avoir pu pendant toute la journée avec un de ses camarades, nommé Bourquin, Leccosoli vint à la salle d'attente. Bourquin, qui venait de se faire une coupe de cheveux, se pencha vers Passera, qui la foule tenue, a empêché la petite fille de s'écrier : « Papa, j'ai peur, Papa ! ». Les gendarmes ont dû l'interpeller.

Le 3 février dernier, après avoir pu pendant toute la journée avec un de ses camarades, nommé Bourquin, Leccosoli vint à la salle d'attente. Bourquin, qui venait de se faire une coupe de cheveux, se pencha vers Passera, qui la foule tenue, a empêché la petite fille de s'écrier : « Papa, j'ai peur, Papa ! ». Les gendarmes ont dû l'interpeller.

Le 3 février dernier, après avoir pu pendant toute la journée avec un de ses camarades, nommé Bourquin, Leccosoli vint à la salle d'attente. Bourquin, qui venait de se faire une coupe de cheveux, se pencha vers Passera, qui la foule tenue, a empêché la petite fille de s'écrier : « Papa, j'ai peur, Papa ! ». Les gendarmes ont dû l'interpeller.

Le 3 février dernier, après avoir pu pendant toute la journée avec un de ses camarades, nommé Bourquin, Leccosoli vint à la salle d'attente. Bourquin, qui venait de se faire une coupe de cheveux, se pencha vers Passera, qui la foule tenue, a empêché la petite fille de s'écrier : « Papa, j'ai peur, Papa ! ». Les gendarmes ont dû l'interpeller.

Le 3 février dernier, après avoir pu pendant toute la journée avec un de ses camarades, nommé Bourquin, Leccosoli vint à la salle d'attente. Bourquin, qui venait de se faire une coupe de cheveux, se pencha vers Passera, qui la foule tenue, a empêché la petite fille de s'écrier : « Papa, j'ai peur, Papa ! ». Les gendarmes ont dû l'interpeller.

Le 3 février dernier, après avoir pu pendant toute la journée avec un de ses camarades, nommé Bourquin, Leccosoli vint à la salle d'attente. Bourquin, qui venait de se faire une coupe de cheveux, se pencha vers Passera, qui la foule tenue, a empêché la petite fille de s'écrier : « Papa, j'ai peur, Papa ! ». Les gendarmes ont dû l'interpeller.

Le 3 février dernier, après avoir pu pendant toute la journée avec un de ses camarades, nommé Bourquin, Leccosoli vint à la salle d'attente. Bourquin, qui venait de se faire une coupe de cheveux, se pencha vers Passera, qui la foule tenue, a empêché la petite fille de s'écrier : « Papa, j'ai peur, Papa ! ». Les gendarmes ont dû l'interpeller.

Le 3 février dernier, après avoir pu pendant toute la journée avec un de ses camarades, nommé Bourquin, Leccosoli vint à la salle d'attente. Bourquin, qui venait de se faire une coupe de cheveux, se pencha vers Passera, qui la foule tenue, a empêché la petite fille de s'écrier : « Papa, j'ai peur, Papa ! ». Les gendarmes ont dû l'interpeller.

Le 3 février dernier, après avoir pu pendant toute la journée avec un de ses camarades, nommé Bourquin, Leccosoli vint à la salle d'attente. Bourquin, qui venait de se faire une coupe de cheveux, se pencha vers Passera, qui la foule tenue, a empêché la petite fille de s'écrier : « Papa, j'ai peur, Papa ! ». Les gendarmes ont dû l'interpeller.

Le 3 février dernier, après avoir pu pendant toute la journée avec un de ses camarades, nommé Bourquin, Leccosoli vint à la salle d'attente. Bourquin, qui venait de se faire une coupe de cheveux, se pencha vers Passera, qui la foule tenue, a empêché la petite fille de s'écrier : « Papa, j'ai peur, Papa ! ». Les gendarmes ont dû l'interpeller.

Le 3 février dernier, après avoir pu pendant toute la journée avec un de ses camarades, nommé Bourquin, Leccosoli vint à la salle d'attente. Bourquin, qui venait de se faire une coupe de cheveux, se pencha vers Passera, qui la foule tenue, a empêché la petite fille de s'écrier : « Papa, j'ai peur, Papa ! ». Les gendarmes ont dû l'interpeller.

Le 3 février dernier, après avoir pu pendant toute la journée avec un de ses camarades, nommé Bourquin, Leccosoli vint à la salle d'attente. Bourquin, qui venait de se faire une coupe de cheveux, se pencha vers Passera, qui la foule tenue, a empêché la petite fille de s'écrier : « Papa, j'ai peur, Papa ! ». Les gendarmes ont dû l'interpeller.

Le 3 février dernier, après avoir pu pendant toute la journée avec un de ses camarades, nommé Bourquin, Leccosoli vint à la salle d'attente. Bourquin, qui venait de se faire une coupe de cheveux, se pencha vers Passera, qui la foule tenue, a empêché la petite fille de s'écrier : « Papa, j'ai peur, Papa ! ». Les gendarmes ont dû l'interpeller.

Le 3 février dernier, après avoir pu pendant toute la journée avec un de ses camarades, nommé Bourquin, Leccosoli vint à la salle d'attente. Bourquin, qui venait de se faire une coupe de cheveux, se pencha vers Passera, qui la foule tenue, a empêché la petite fille de s'écrier : « Papa, j'ai peur, Papa ! ». Les gendarmes ont dû l'interpeller.

Le 3 février dernier, après avoir pu pendant toute la journée avec un de ses camarades, nommé Bourquin, Leccosoli vint à la salle d'attente. Bourquin, qui venait de se faire une coupe de cheveux, se pencha vers Passera, qui la foule tenue, a empêché la petite fille de s'écrier : « Papa, j'ai peur, Papa ! ». Les gendarmes ont dû l'interpeller.

Le 3 février dernier, après avoir pu pendant toute la journée avec un de ses camarades, nommé Bourquin, Leccosoli vint à la salle d'attente. Bourquin, qui venait de se faire une coupe de cheveux, se pencha vers Passera, qui la foule tenue, a empêché la petite fille de s'écrier : « Papa, j'ai peur, Papa ! ». Les gendarmes ont dû l'interpeller.

Le 3 février dernier, après avoir pu pendant toute la journée avec un de ses camarades, nommé Bourquin, Leccosoli vint à la salle d'attente. Bourquin, qui venait de se faire une coupe de cheveux, se pencha vers Passera, qui la foule tenue, a empêché la petite fille de s'écrier : « Papa, j'ai peur, Papa ! ». Les gendarmes ont dû l'interpeller.

Le 3 février dernier, après avoir pu pendant toute la journée avec un de ses camarades, nommé Bourquin, Leccosoli vint à la salle d'attente. Bourquin, qui venait de se faire une coupe de cheveux, se pencha vers Passera, qui la foule tenue, a empêché la petite fille de s'écrier : « Papa, j'ai peur, Papa ! ». Les gendarmes ont dû l'interpeller.

Le 3 février dernier, après avoir pu pendant toute la journée avec un de ses camarades, nommé Bourquin, Leccosoli vint à la salle d'attente. Bourquin, qui venait de se faire une coupe de cheveux, se pencha vers Passera, qui la foule tenue, a empêché la petite fille de s'écrier : « Papa, j'ai peur, Papa ! ». Les gendarmes ont dû l'interpeller.

Roubaix

Bureau : 44, rue de la Gare (Téléphone 2-51) - Dépôt de vente : 78, Grande Rue

UN JEUNE HOMME TROP DÉBOUSSÉ. En ces temps de vie chère et vu le grave conflit qui règne dans notre région, la misère commence à se faire sentir dans certains foyers où les parents doivent calculer pour pouvoir assurer l'existence de leurs enfants.

Un jeune homme, Hubert Feurtel, âgé de 21 ans, demeurant en garni chez M. Marquet, 5, rue de l'Espérance, n'est pas allé travailler depuis plusieurs jours derniers. Il emprunte la bicyclette de son logeur. Lorsqu'il fut en possession de la machine, il n'alla pas bien loin et se rendit chez César Deudéville, où il se fit servir un verre de bière. En gage en échange d'une somme d'argent avancée par ce dernier.

Le propriétaire de la bière, ne voyant pas revenir son locataire, se rendit au commissariat de police du 4e arrondissement où il fit la déclaration de disparition de M. de la Chasseigne de Serey, commissaire de police.

Les recherches furent aussitôt entreprises et permirent de découvrir Feurtel, qui avait les faits signalés ci-dessus. Il fut aussitôt mis en état d'arrestation pour abus de confiance et vagabondage et conduit à Lille à la disposition de M. le procureur de la République.

D'autre part, un procès-verbal pour le délit de récidive a été rédigé par le commissaire Deudéville.

HAILE FLIPO : Beurre 17.50, extra-fin 19. Café 14, extra 17 ; Hollande 9, extra 14 ; Fromage suisse extra 24 ; Margarine 19.90 ; Biscuits 4.50 ; Chocolat 16 ; tomates 10.

COLLISION. Une collision a été produite dans la soirée de dimanche, vers 20 h, rue de Lannoy, entre deux bicyclettes. M. André Paulus, 26 ans, mécanicien, domicilié rue des Villas, à Wacqueshal, et Charles Couplet, 37 ans, tourneur, demeurant à Lannoy, à Roubaix. Il en est résulté des dégâts